



**Comme le prévoit le Règlement de la Constituante, le ou la président-e de séance peut prolonger les séances d'une heure, selon l'état d'avancement des travaux. Au besoin, la Constituante peut décider d'une prolongation supplémentaire (séance de nuit). Merci de prendre vos dispositions en fonction.**

Je vous adresse, Madame la Constituante, Monsieur le Constituant, mes cordiales salutations.

**Le Bureau de la Constituante**



Yann Roduit  
Coordinateur du Collège présidentiel

- Annexes :**
- Rapport de la Commission thématique 1
  - Rapport de minorité – Commission thématique 1 – préambule
  - Formulaire pour amendements – Commission thématique 1 (*déjà transmis*)
  - Rapport de la Commission thématique 2
  - Rapports de minorités – Commission thématique 2
  - Formulaire pour amendements – Commission thématique 2 (*déjà transmis*)
  - Rapport de la Commission thématique 3
  - Rapport de minorité – Commission thématique 3 – âge du vote
  - Rapport de minorité – Commission thématique 3 – vote des étrangers
  - Formulaire pour amendements – Commission thématique 3 (*déjà transmis*)
  - Modification du Règlement de la Constituante du 5 juin 2019 : Projet de décision
  - Modification du Règlement de la Constituante du 5 juin 2019 : Rapport du Bureau de la Constituante